



Règlement Concours de Talents Manga Dax

Article 1 – Le règlement en lui-même

Le présent règlement régit le déroulement du concours de talents organisé par l'association Manga Dax. Ce dernier peut-être complété ou modifié sans préavis. Les participants s'engagent en s'inscrivant à cet événement à respecter le dit règlement. Le non-respect d'un article de ce règlement peut entraîner l'exclusion du (ou des) participant(s) concerné(s).

L'Association Manga Dax organise des événements culturels qui se doivent d'être dans le respect des structures, de la loi, de chacun et de la bienséance : ainsi, tout comportement ou tenue jugée comme portant atteinte à la pudeur, à l'éthique ou à la morale, verra la personne concernée exclue de l'évènement et pourra, selon les cas, faire objet d'un recours devant la justice.

Article 2 – Organisation du concours

L'inscription au concours peut se faire des manières suivantes:

*inscription en ligne ou inscription ZEN:

téléchargez et complétez le fichier "inscription talents MD "
envoyez-le avec votre presta nommée comme suit : NOMprénom-talents.mp3 à
cosplay@mangadax.com

-votre fichier mp3 sera écouté, testé en compatibilité avec la structure scène, modifié si besoin et votre inscription validée.

*inscription sur place ou inscription PANIQUE :

présentez-vous le jour du concours avant 12h à la régie de la scène munis de votre prestation sur clé USB et d'une copie sur une autre clé ou sur carte SD.

-il n'y aura peut être plus de place et vous serez en liste d'attente, votre USB ne sera peut être pas compatible ou votre fichier audio sera rejeté car inaudible sur le matériel scène et sera non modifiable car le staff sera occupé à gérer l'évènement.

Article 3 – Le concours et ses principes

Ce concours est fermé aux professionnels dans leur propre catégorie (un chanteur peut peindre mais pas chanter.)

Seront acceptées tout les talents, tant que :

-il y a un lien avec la thématique de l'évènement (le manga, la culture japonaise, le jeu vidéo)

-votre talent n'est pas la pratique du cosplay

-vous n'utilisez pas d'armes blanches ou répliques (matériel vérifié par le staff)



Règlement Concours de Talents Manga Dax

- vous avez du matériel de protection (cas de peinture express – bache de sol)
- le staff ne doit vous fournir aucun matériel hormis un ou deux micro (musiciens amenez votre ampli!)

Le concours se divisera alors en deux catégories :

- individuel
- groupe (2 personnes minimum)

Article 4 – Notation du concours et exemples

Votre originalité sera bien sûr un plus! Mais aussi le travail qu'il y a derrière (chorégraphie de groupe, difficulté du chant,...) et le rapprochement avec le thème du festival.

exemple de talents rentrant dans le concours:

- danse sur musique japonaise ou Jpop
- chant ou musique japonaise
- arts matiaux
- speed peinture dans le style traditionnel ou manga
- ombres chinoises sur un conte japonais

...

exemple de talents ne rentrant pas dans le concours:

- jonglage et lumières sans aucune inspiration asiatique
- joute verbale
- chorégraphie hip hop sur du 50cents
- dresseur de chevaux en bois et cracheur de feu

Article 5 – Les Prestations

La durée maximale consacrée au concours est d'une heure.
Les participants individuels et groupe ont **2minutes maximum**.

Les vêtements que vous porterez donneront un plus à votre talent: des demoiselles habillées dans le style Gals exécutant du parapara seront forcément mieux notées que si elles ne sont pas assorties.

Toute prestation comportant un langage grossier, au contenu sexuel explicite, incitant à la violence ou au racisme se verra censuré par le staff.

L'association Manga Dax organise des événements à portée familiale, et se réserve le droit de censurer, de disqualifier d'office, ou d'exclure des prochains événements des participants aux comportements jugés déplacés sur scène ou sur l'évènement.



Règlement Concours de Talents Manga Dax

PS: Les sous-vêtements sont obligatoires, la scène est surélevée, et vous serez sûrement filmés et photographiés.

Article 6 – Inscriptions et Organisation

En ligne ou sur place le jour J avant 12h, accompagnée d'un fichier mp3 : PARTIE MUSICALE OBLIGATOIRE!

Individuel ou groupe, chaque membre devra signer ce règlement sur place.

Pour les participants mineurs, un responsable majeur devra signer le règlement à sa place.

Sur place, vos accessoires et costumes seront examinés, on vous fera vérifier votre bande-son et une confirmation orale de l'heure à laquelle vous devez être en costume près de la scène vous sera donnée. A cette heure dite, on vous donnera votre ordre de passage, en cas de non présence votre passage sera supprimé et remplacé par un candidat en liste d'attente.

Article 7 – Interdictions et sécurité

Pour des raisons de sécurité et de respect de la législation française, les organisateurs prohibent l'utilisation des objets suivants :

- Armes blanches, même les katanas de décoration
- Armes à feu, sauf armes examinées par le staff et ayant leur accord
- Produits inflammables, explosifs, corrosifs ou salissants.
- Liquides indélébiles
- Eléments restant sur scène après passage
- Tout objet et geste qui est à caractère raciste ou pornographique.
- Tout objet et geste qui incite à la violence ou qui la provoque.

En cas de non respect des interdictions citées ci-dessus, les organisateurs s'autorisent l'arrêt immédiat de la prestation, ce qui entraînera l'exclusion immédiate du (ou des) participant(s) incriminé(s).

Article 8 – Jury du concours

Le jury sera composé de personnes choisies par les organisateurs. Un membre du jury ne peut participer au concours. Aucune réclamation sur la décision du jury ne sera acceptée.

Article 9 – Droit à l'image

Chaque participant, ou son représentant légal en cas de participant mineur, cède, par son passage sur scène, toutes exploitations de son image (photos et vidéos) par l'association Manga Dax. Plaquette d'infos disponible sur place .